

Emploi : chargé de mission adjoint - Renfort coordination au pôle Élections-  
Service du contrôle et des affaires juridiques – (SCAJ)

La **Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP)**, autorité administrative indépendante, a été créée par la loi n°90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

Organe collégial composé de neuf membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, la Commission a deux missions principales :

- contrôler les comptes de campagne des candidats aux élections présidentielle, européennes, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, provinciales et territoriales (Outre-Mer), et fixer le montant de remboursement forfaitaire dû par l'Etat,
- vérifier que les partis politiques respectent la réglementation applicable à leur financement et leurs obligations comptables.

La Commission est assistée dans son fonctionnement par un secrétariat général, dont les services se composent de collaborateurs permanents répartis en trois services et un pôle communication- presse. Ces services sont renforcés par des recrutements temporaires principalement en période de traitement des comptes de campagne des élections générales. Elle travaille également avec un réseau de plus de deux cents rapporteurs chargés de l'instruction initiale des comptes de campagne.

Ces services peuvent être renforcés par des recrutements temporaires principalement en période de traitement des comptes de campagne des élections générales.

Poste à pourvoir :	Chargé de mission adjoint – renfort coordination
Statut du poste :	Vacant
Date de prise de fonctions :	1 <sup>er</sup> septembre 2022 CDD de 6 mois
Domaine fonctionnel	Juridique (avec connaissances comptables).
Service d'affectation :	Pôle Élections - Service du contrôle et des affaires juridiques (SCAJ)
Situation administrative :	Agent contractuel de catégorie A recruté dans le cadre d'un besoin temporaire

Dans le cadre de l'élection du Président de la République et des élections législatives de 2022, la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques est chargée de contrôler les comptes de campagne des candidats à ces élections, soumis à l'obligation de déposer un compte.

Afin de mener à bien cette mission, des postes de chargés de mission adjoints venant en appui aux chargés de mission permanents du SCAJ ont été récemment pourvus. Un recrutement complémentaire porte sur la coordination du pôle élections.

Le service du contrôle et des affaires juridiques est composé d'un chef de service et d'un adjoint, il comprend 2 pôles : le pôle Élections et le pôle Partis politiques.

Le pôle Élections est composé de 8 chargés de missions et d'une responsable du Secrétariat de la Commission (SCAJ) qui assure notamment des tâches de coordination au sein du pôle.

Missions :

Affecté au pôle Élections, auprès l'adjointe au chef du service du contrôle et des affaires juridiques, responsable du pôle Élections, le chargé de mission adjoint travaille en collaboration avec la responsable du Secrétariat de la Commission (SCAJ). Le positionnement peut varier selon les besoins du service.

Il est amené à :

- participer à la préparation des séances du collège et à la planification de l'examen des comptes de campagne ;
- restituer les décisions de la commission, notamment à travers l'exploitation et la fiabilisation de la base des décisions et le suivi du contentieux ;
- mettre en œuvre des actions d'information et de coordination amont et aval au sein du pôle ;
- mener des actions de contrôle, notamment en alimentant et exploitant des tableaux de bord.

Il pourrait être amené également, sur décision du chef du service, à intervenir en renfort des autres chargés de mission du pôle sur le contrôle des comptes de campagne.

Dans ce contexte, le chargé de mission adjoint est amené :

- à manipuler et exploiter des outils informatiques (GED, portail collaboratif, référentiels)
- à utiliser une application métier dédiée et l'application Télérecours ;
- à assurer diverses tâches administratives en fonction de l'organisation retenue.

Régime durée du travail : Le régime de durée de travail et de congés correspond au régime hebdomadaire fixe de 35h00.

Profil recherché : Master II droit ou sciences politiques

Compétences mobilisées :

- Bonne culture générale en droit,
- Attrait pour les techniques et mission d'audit,
- Aptitude à l'analyse de données chiffrées,
- Utilisation en mode utilisateur avancé des outils bureautiques (Word, Excel),
- Connaissance d'une GED appréciée.

Savoir-être :

- Esprit d'analyse, méthode et rigueur,
- Bonne communication écrite et orale
- Engagement et sens des responsabilités,
- Grande capacité de travail,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Rendre compte,
- Réactivité, esprit d'initiative et capacité d'anticipation
- Parfaite neutralité, discrétion et confidentialité,
- Disponibilité,



- Sens du service public,
- Bon relationnel et goût du travail en équipe.

Régime durée du travail : Le régime de durée de travail et de congés correspond au régime hebdomadaire fixe de 35h00 + récupération des heures supplémentaires.

Rémunération brute mensuelle : 2100 €. Compte tenu de la durée prévisible du contrat, le chargé de mission adjoint percevra également d'une indemnité de fin de contrat de 10 % de la rémunération brute globale perçue pendant la durée de son contrat, renouvellement inclus

Lieu d'exercice des fonctions : 31-35 rue de la Fédération 75015 PARIS

Date de clôture des candidatures : 15 juillet 2022

Demande de renseignement et candidatures à adresser par courriel à :

anne-laure.vignal@cncfcf.fr, adjointe au chef au service du contrôle et des affaires juridiques, responsable du pôle Élections à la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques

rh.sagpf@cncfcf.fr : pôle ressources humaines et dialogue social

